

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie	Marque	Désignation du type / Signe de reconnaissance	Borderaux-type
Canton (Châssis)	F A R G O - KEW (GB)	144 AR 6 "Suisse"	N° 1974

Moyens de reconnaissance du type "144 AR 6" sur plaquette construct. - Cabine avancée suisse (Langenthal)
 N° de châssis frappé A gauche, à l'avant sur face latérale longeron, devant aile et sur plaquette.
 N° de moteur frappé A droite, sur partie supérieure bloc moteur, sous collecteur aspiration
 Constructeur du châssis DOGGE BROTHERS (BRITAIN) Ltd. KEW (Surrey) GB
 Constructeur du moteur F. PERKINS Ltd., PETERBOROUGH (GB)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type PERKINS R 6 Genre en ligne O H V Carburant Mazout Nombre cyl. 6 Temps 4 Alliage 101,60 mm. Course 114,30 mm. CV-impôt 28,315 Cylindre totale 5'560 cm³ CV. frein 109 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, à tambours avec serv. air comprimé, sur toutes les roues. 2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à tringles sur roues arrières (1) 3. Frein Moteur: HALLER sur échappement Frein de remorque Priso pour frein dir. & indirect. <u>Direction avancée</u> - A droite *) Crochet de remorque force entenoir Nombre de vit. avant 5 x 2 (Pont arr. à double démultiplication **) Vit. en 1 ^{re} vit. 7,5 en prise dir. 80 km/h.	Constructeur CARROSSERIE LANGENTHAL Genre / Forme Cabine avancée fermée Nombre de portes *** 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant 2 Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Pour motos: Siège arrière - Sidécar -

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler sans cabine	kg.	kg.	3'509 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	6'391 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	9'900 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	- kg.
Charge utile (2)	kg.	kg.	(2) kg.
Poids maximum garanti de train routier (camion / remorque)			- kg.
Pneumatiques: Dimension	9.00 - 20	12 Ply	MAXIAX doubles
Capacité de charge (par pneu 2'255 kg.) par essieu	4'510 kg.	9'020 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

1974

Phares: Abaque C I B E (Ampoule à 1 filament)

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 2, cablées 24 W.

Indicateurs de direction: Syst. 4, clignoteurs avec lampe-témoin

Avertisseur 1, électrique (1 ton)

Rétroviseur: 2, à 1'oxl. à gauche et à droite

DIMENSIONS

1'676	mm.	avant
1'715	mm.	Voie } arrière
2'0280	mm.	
1'715	mm.	V. 2'210 AR. (3)
3'581	mm.	
5'610	mm.	Empâtement
5'610	mm.	Longueur hors-tout
2'445	mm.	châssis
2'445	mm.	Hauteur (non chargé) cabine
240	mm.	Porte à faux, arrière
830	mm.	châssis
790	mm.	Porte à faux, avant
930	mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
14'70	m.	Diamètre de braquage ext. gauche
15'00	m.	Diamètre de braquage ext. droite

mm.	Dirn. intérieure
mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largeur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Hauteur du pont de charge
mm.	Hauteur du pont de charge, le sol
mm.	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Direction: Livré par le constructeur en direction semi-avancée et modifiée par AUTOMONTAGE SCHINZNACH en dir. avancée

**) Pont arr. à double démultiplication (EATON) avec commande à air comprimé.

***) Siège de secours derrière celui de l'aide-chauffeur sur caisse outillage ne peut être adapté comme siège normal vu ses dimensions trop réduites.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation = 85 phone

Bruit mécanique = 90 phone

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (CAR. RE)

1) Levier frein à main: Doit être prolongé de façon à ce qu'il soit facilement accessible pour le conducteur.

2) Charge utile: Ne doit pas dépasser:

a) 5,0 t. pour pont normal

b) 4,5 t. pour pont bascul., fourgon et carrosserie spéciale

3) Largeur totale arrière: Pour autant que la largeur arrière n'est pas réduite à 2'250 mm maximum, le vhc. ne devra être autorisé à circuler que sur le réseau routier fixé jusqu'à 2'400 mm

4) No. du châssis: Doit être frappé par l'importateur à l'endroit indiqué.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertises-types

SCHINZNACH-BAD, le 18.6.1956

CIBIE - Phares séparés cablées
Syst. antibrouillard
Feux rouges 2, cablées 6 W
Eclairage du No de contr. 1, cablées 6 W
AV = alternatifs BOSCH (orange)
Emplacement AR = à côté des feux rouges (orange)
Essuie-glace 2, à air comprimé